



**ASSEMBLEE GENERALE DU CIQ Sainte Anne**  
**Lundi 08 avril 2024**  
**Rapport moral et d'activité**

Dans un premier temps nous tenons à remercier pour leur présence :

Au titre de la métropole :

- Madame Catherine PILA : conseillère de la métropole, conseillère municipale et conseillère de notre arrondissement, présidente de la RTM.
- Madame Marion VORTEMANN : chargée de mission au cabinet de la présidence

Au titre du département :

- Monsieur Bruno GENZANA département des bouches du Rhône et conseiller Régional

Au titre de la mairie :

- Madame Christine JUSTE adjointe au maire de Marseille en charge de l'environnement, de la lutte contre les pollutions de l'eau et de l'assainissement, de la propreté, de l'espace public, de la gestion des espaces naturels, de la biodiversité et de l'animal en ville

Au titre de la mairie du 6/8 :

- Madame Olivia FORTIN : maire de secteur
- Madame Juliette MASSON Adjointe à la Maire des 6/8 déléguée aux Écoles et à la Place de l'Enfant dans les 6/8
- Monsieur Alexandre RUPNIK : adjoint à Mme la maire du 6/8 délégué à l'agriculture et au secteur 4 (Bonneveine, Vieille Chapelle, Sainte Anne).
- Monsieur Gwenaël RICHEROLLE : Directeur de cabinet de Mme la maire du 6/8

Nous remercions pour leur participation :

- Madame Christine LA ROCCA présidente du CIQ Bonneveine représentant Monsieur Philippe YZOMBARD président de la confédération des CIQ
- Monsieur Guy BAROTTO : Président de la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille
- Monsieur Patrick TALBOURDEAU : Vice-Président de la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille et président du CIQ du Rouet
- Madame Christine GUERRE : référente de la commission sécurité de la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup>

Merci également pour leur présence à

Mmes et Mrs les représentants de CIQ

Mmes et Mrs les président(e)s des différents conseils syndicaux des copropriétés adhérentes au CIQ

Mmes et Mrs les chefs d'établissements scolaires

Merci au personnel du CMA et à Madame D'AGOSTINO (adjointe au maire du 6/8) pour leur accueil

Enfin un grand merci également à toutes et à tous pour votre participation.

Ce rapport moral et d'activité présente les grandes lignes de l'activité du CIQ, ainsi que les grands sujets concernant notre quartier, depuis notre dernière assemblée générale

Nous reprendrons ici, comme l'année dernière, une présentation par thèmes et non par date.

Par ailleurs il ne s'agit pas de « rentrer » dans les détails, mais bien de faire état globalement des actions menées par le CIQ ainsi que la présentation des dossiers en cours.

### **URBANISME DANS NOTRE QUARTIER :**

Comment ne pas s'interroger sur les nombreuses constructions qui petit à petit saturent notre quartier.

Nous ne pouvons malheureusement pas avoir connaissance des futurs projets et nous découvrons au fur et à mesure des affichages de permis de construire.

Certes la mairie du 6/8 chercherait à inciter les promoteurs à consulter le CIQ en amont des projets, mais à ce jour cette belle intention n'est absolument pas suivie d'effet, aucun promoteur ne nous a contacté.

La construction de nombreuses copropriétés dans notre secteur nous amène à nous interroger fortement sur un urbanisme galopant et qui modifie en profondeur tout un quartier et les quartiers avoisinants.

En nous basant sur un rapport de l'AGAM de février 2022 (cité radieuse / Michelet sainte Anne / éléments de diagnostic), nous relevons les points suivants :

- De 2011 à 2021 : 1054 logements créés ou en cours de réalisation dans Ste Anne avec le bd Barral et l'avenue Clot Bey
- Entre 2021 et 2023 : 1175 logements créés ou en cours de réalisation dans Ste Anne avec le bd Barral et l'avenue Clot Bey
- L'OAP Michelet Ste Anne prévoit entre 350 et 400 logements pour les futures constructions

Depuis la parution de ce rapport d'autres projets immobiliers se précisent ce qui ne fera qu'aggraver une situation globale.

Ces constructions ont bien évidemment des impacts importants pour notre quartier et quartiers avoisinants comme les transports en commun, les espaces non bâtis, la propreté, la circulation, le stationnement, la sécurité etc ...

La question relative au potentiel d'accueil des crèches, écoles, collèges, lycée est également de très grande importance.

Nous retrouverons tout à l'heure dans nos échanges quelques-unes de ces questions.

Le CIQ est intervenu notamment :

- sur le projet de construction d'un immeuble supplémentaire dans la résidence Sainte Anne
- sur le travail de la friche urbaine traverse Paul
- sur les questions de voirie
- sur la sécurisation devant certaines écoles
- sur le parc Bonneveine
- Etc ...

### **Quartier du quart d'heure / noyau villageois / commerces**

Si nous souhaitons aborder très succinctement ces réflexions suivantes concernant l'urbanisme c'est pour attirer notre attention sur les principes qui peuvent/pourront être ceux des projets urbanistiques.

**Quartier du quart d'heure** : concept relancé sous cette dénomination en 2015 par Carlos Moreno (directeur scientifique de la chaire Entrepreneuriat, territoire et innovation (ETI) à l'institut d'administration des entreprises (université Panthéon-Sorbonne)- La ville du quart d'heure, c'est celle où l'on trouve, à moins de quinze minutes de chez soi (à pied ou à vélo), les fonctions essentielles : travailler, se ravitailler, se soigner, apprendre et pratiquer des loisirs.

#### **Noyau villageois**

Dans une démarche globale, la Ville s'est appuyée sur un état des lieux détaillé des 111 noyaux villageois, réalisé par le cabinet AID. Secteur par secteur, cette analyse met en avant les polarités commerciales, selon les types de commerces, les locaux vacants, la localisation, la visibilité, l'accessibilité, les flux, l'état de l'espace public, le type de population, de revenus... « Pour chaque quartier désormais, on sait ce qu'il manque ».

Adresse : 388 Av de Mazargues 13008 Marseille / mail : [ciq.sainteanne@gmail.com](mailto:ciq.sainteanne@gmail.com) / site internet : [ciq-sainteanne.fr](http://ciq-sainteanne.fr)

Nous ne sommes ni des urbanistes ni des juristes ni autres professions spécialisées dans ce domaine, nous sommes simplement les citoyens qui vont par contre être les « bénéficiaires » des actions menées, mais nous serons peut-être amenés un jour à dire : « arrêtez de nous vouloir du bien ».

Mais laissons donc aux urbanistes notamment le soin de réfléchir et de proposer des axes de réalisations et des orientations sur le sujet. Il n'empêche que cela devrait être également relevé d'une concertation avec les habitants quant à l'application de projets structurants comme nous l'avons évoqué précédemment.

Une question concernant les commerces nous taraude cependant, si dans le contexte de quartier du quart d'heure et de noyau villageois nous pourrions facilement concevoir les commerces du quart d'heure, nous nous interrogeons fortement sur les commerces et autres professions libérales qui ont une clientèle et/ou patientèle qui ne correspond pas du tout ou seulement partiellement au noyau villageois. Cette réflexion concernant les commerces nous amène à une réflexion plus pragmatique et moins idéologique : quelles sont et seront les possibilités de stationnement pour les automobilistes ? Le sans voiture ou tout au moins la réduction de déplacements est certes un objectif que nous partageons, mais il est essentiel de le faire en concertation, avec si besoin des solutions transitoires etc ...

### **OAP (Orientation d'Aménagement et de programmation) Michelet Ste Anne :**

Nous devrions connaître le PLUI (modification N°3) fin avril et nous attendons avec une certaine impatience mais assez sereinement cependant les décisions prises concernant l'OAP Michelet Sainte Anne.

Ce grand projet pour notre quartier a fait l'objet d'une concertation depuis fin 2021 à l'initiative de Madame Martine VASSAL présidente de la métropole Aix-Marseille-Provence. Le CIQ ainsi que plusieurs représentants de copropriétés ont participé à l'ensemble de ce processus de concertation, et nous en remercions vivement la métropole.

Si seulement cela pouvait servir d'exemple pour une nécessaire concertation préalable et notamment pour des projets structurants, entre les collectivités territoriales et les CIQ.

Il faut rappeler que des projets initiaux proposaient 1000 logements et qu'il aurait été possible théoriquement au vu du zonage de monter à 2000 logements. La présence de la cité radieuse (classée à l'UNESCO) et le travail mené lors de la concertation ont permis de projeter un total de 350 à 400 logements,

La commission d'enquête, à laquelle a participé le CIQ, n'a pas apporté les réponses qu'attendaient certains et donc ce sera bien cette parution fin avril qui pourra nous donner les éléments nous permettant d'émettre de nouveau nos avis.

Pour l'OAP quelques priorités, et sans entrer dans le détail: circulation et stationnement pour cette zone précise et l'impact sur l'ensemble du quartier, la zone inondable, le respect des voies privées, les équipements publics etc ...

Le groupe urbanisme du CIQ se réunira dès connaissance du PLUI. Par ailleurs le CIQ informera ses adhérents et plus généralement les habitantes et habitants de notre quartier des éléments du PLUI. Nous serons cependant très attentifs à ce qu'il n'y ait pas de « retour en arrière » concernant ce zonage spécifique au risque de retrouver un zonage différent et favorisant une construction plus importante.

### **CIRCULATION / STATIONNEMENT :**

Vastes sujets et de plus des sujets très sensibles.

Comment présenter cette question sans pour cela être en situation de contestation, mais qui ne doit être en aucun cas être agressive. En effet et nous le savons toutes et tous les modifications de stationnement et de circulation si elles répondent à des obligations sont bien souvent effectuées sans concertation avec les principaux concernés les habitantes et habitants, ainsi que les commerçants.

Certes l'application de lois et règlements ne souffre pas de contestation, mais quelle satisfaction quand on arrive à trouver des solutions qui répondent également, et tant que faire se peut, aux souhaits des riverains

Nous avons eu plusieurs rencontres avec les services de la mairie et de la métropole et de nombreux échanges par mail, téléphone et nous renouvelons de nouveau notre souhait de participer avec les collectivités, à une réflexion de ce qui pourrait être les priorités pour notre quartier

Les questions budgétaires qui pourraient nous être opposées quant aux décisions prises ne sont pas, à nos yeux, l'élément qui dicterait des priorités mais bien au contraire mettre en premier les priorités et les financements possibles détermineront à ce moment-là les choix.

Je prendrai ici un exemple sur lequel nous reviendrons dans les questions posées : est-ce une priorité que de modifier le stationnement et la circulation dans une zone pavillonnaire ? Le financement d'une telle opération serait certainement plus judicieux et plus compréhensible sur de vraies priorités.

Une priorité qui ne souffre pas d'opposition consiste à nos yeux de sécuriser les abords et accès de tous les établissements scolaires et établissements d'accueil d'enfants. La réalisation d'un îlot central devant les écoles avenue de Mazargues est un exemple où nous avons été consultés. Bien sûr nous aurons toujours des mécontents, mais le fait de devoir ralentir et parfois patienter un peu plus ne peut être qu'un plus pour la sécurité. Cela peut et doit se faire avec les responsables d'établissement, les parents d'élèves, et le CIQ qui peut apporter une vision plus générale. Donc faisons-le !

Une autre priorité est bien évidemment la sécurité des piétons, des usagers de la route, dans l'ensemble des rues du quartier. Cela suppose beaucoup d'investissement : travaux de voiries, de signalisation, etc ... qui est le mieux placé pour définir là aussi les priorités si ce ne sont les habitantes et habitants. Le travail sur plan ne peut être efficace qu'en ayant connaissance de la réalité du fonctionnement de telle ou telle zone.

Ce travail doit permettre une meilleure cohabitation entre les piétons, voitures, cyclistes, trottinettiste et autres moyens de déplacement individuels. Peut-être pourrons nous éviter que des pistes cyclables se trouvent sur des trottoirs (Bd Michelet), peut-être que les automobilistes pourront trouver des solutions de stationnement, peut-être que chacune et chacun, retrouvant un peu de civisme, trouvera que l'organisation de l'espace public doit répondre à toutes et à tous et en même temps, et enfin que le travail mené par la RTM pour l'amélioration des transports en commun, suite à une vraie et importante concertation, puisse apporter une solution de réduction de l'utilisation de véhicules personnels.

La métropole va s'engager dans une étude qui doit permettre de déterminer si la gratuité est possible à l'échelle de la métropole. Cette mise en place aura un coût important et nécessiterait un financement particulier. Comment ne pas être en phase avec cette démarche qui permettra de diminuer très significativement l'utilisation des voitures, ce qui a été constaté dans différentes villes ayant mis en place cette pratique.

## **PARC BONNEVEINE**

Que dire ? Que de constats de dégradation d'un espace public autant par le fait d'occupations illégales, que par l'état d'abandon que ressentent les riverains.

Certes un projet est en cours, projet pour lequel le CIQ et de nombreux riverains ont participé lors de concertations menées par la municipalité. Mais combien d'interrogations encore concernant le projet final.

Pourrions-nous connaître avant sa réalisation ce projet définitif, et par exemple : y aura-t-il un boulo-drome ?

Le parc sera-t-il fermé et empêchera ainsi comme souhaité l'accès aux motos et autres scooters qui prennent le parc pour une piste, et contrairement à ce que l'on peut voir par ailleurs sur un réseau social qui propose d'enlever les barrières d'accès etc ...

Les riverains sont très inquiets et une pétition pour la sécurité et le bien vivre dans le parc Bonneveine a été initiée et transmise au CIQ. A notre tour nous transmettons ce jour à la municipalité cette pétition avec l'espoir d'une réunion très urgente avec les riverains, le CIQ, et les services concernés afin de pouvoir nous l'espérons également rassurer quant au projet qui doit en principe être mis en « route » fin 2024.

## Le CIQ c'est aussi :

- Comme chaque année le CIQ participe aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai
- La rencontre avec les établissements scolaires de notre quartier un grand merci à Jean-Pierre MENARD vice-président du CIQ
- La participation aux réunions CSA (conseil de sécurité d'arrondissement) et GPO (groupe de partenariat opérationnel), merci à Philippe BERGE référent sécurité de notre CIQ.
- La participation aux divers CA et AG tenues par la confédération des CIQ et la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> arrondissement.

Le CIQ Sainte Anne est engagé avec la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> dans diverses commissions et/ou groupes de travail comme la propreté, la mobilité, l'urbanisme etc ... ce qui souligne bien qu'au delà des questions traitées par chaque CIQ, il est impératif parfois de travailler les sujets principaux à l'échelle d'un arrondissement.

Le CIQ a participé aux tables rondes « Marseille en grand », tables rondes organisées par la confédération avec la présence de Monsieur le maire de Marseille Benoit PAYAN.

- Merci à la fédération et à la confédération pour leurs engagements au service de tous les CIQ et au travers de ceux-ci à tous les habitants.
- Participation au laboratoire citoyen organisé par la mairie du 6/8 ainsi qu'aux différentes réunions d'information initiées par la mairie du 6/8
- Participation aux différentes réunions d'information initiées par la métropole Aix-Marseille-Provence
- Par ailleurs la reprise et/ou nouvelles activités diverses au profit des habitants de notre quartier : Aide à l'utilisation de l'outil informatique par Jean-Marie Vincent et des exposés sur des sujets du quotidien animés par Ghislaine Brossier.
- Bientôt le retour (au mois de mai) de « oh ma parole », un vrai moment de convivialité d'animation pour notre quartier. Un très grand merci à notre mairie du 6/8 et tout particulièrement à Mr Cédric JOUVE (adjoint au maire de secteur, délégué aux arts et à la culture).
- Repas du CIQ en janvier au restaurant la terrasse du 8 avenue Dumas
- Une expo peinture en mars 2024 avec un président du jury au top : Mr Alexandre RUPNIK (adjoint au maire)
- Les lotos du CIQ : novembre 2023 et avril 2024, un grand merci à Robert ZANONI l'organisateur de ces moments très appréciés, et conviviaux.
- Etc ...

Nous l'avons déjà dit mais nous nous permettons de répéter quelques évidences et quelques souhaits :

Le CIQ est amené très régulièrement à interroger notamment La métropole, la Mairie Centrale ou notre mairie d'arrondissement pour toutes sortes de questions relevant de leurs compétences respectives : propreté, sécurité, aménagements, services publics etc ...

Nous sommes malheureusement bien souvent en situation de réaction par rapport aux décisions multiples qui concernent notre quartier et nous souhaiterions être plus souvent en situation de concertation préalable.

Un message donc pour tous les institutionnels, appelez-nous, rencontrez-nous, usez et abusez des CIQ, utilisez-nous comme partenaires de réflexion, comme relais, comme intermédiaires, voire même comme médiateurs.

Ce message est également à destination des habitantes et habitants de notre quartier qui trouveront auprès du CIQ une oreille attentive, CIQ qui agira toujours dans l'intérêt collectif.

Je terminerai en remerciant tout particulièrement les bénévoles du CIQ pour leur engagement, et qui œuvrent dans l'intérêt général

Place au rapport financier présenté par Mme Ghislaine BROSSIER Trésorière générale du CIQ.

Merci pour votre attention.